

Animation et Sports

► **Emploi et formation**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chiffres-clés PACA 2011

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

L'emploi dans les secteurs de l'animation et du sport représente plus de 27 000 personnes en région PACA, et on enregistre une hausse importante des travailleurs de ces secteurs (emploi privé et public). Tous les signaux sont positifs : les salariés du privé, les effectifs de la fonction publique (même les titulaires !) sont plus nombreux. Le nombre de travailleurs indépendants (qui évoluent quasi exclusivement dans les activités sportives) augmente encore cette année. Au final, l'emploi dans ces secteurs s'accroît de 12 %. Néanmoins, ces données sont sans doute à nuancer car la meilleure lisibilité des activités sportives dans les nomenclatures utilisées a entraîné une augmentation des estimations. Beaucoup d'animateurs travaillant dans les clubs sportifs étaient auparavant comptabilisés dans les autres organisations à but non lucratif.

► Plus de 27 000 emplois dans les secteurs de l'animation et du sport

Estimation d'emploi. Il est question ici « d'estimation » à la fois parce que certaines données sont provisoires et parce que les sources disponibles portent sur les années 2008 à 2010.

SALARIÉS DU PRIVÉ

(Données Unédic, cumul déc. 2009)

- Gestion des installations sportives
 - Activités des clubs sportifs
 - Activités des centres de culture sportive
 - Autres activités liées au sport
 - Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs
 - Autres activités récréatives et de loisirs
- 11 000 personnes**

EFFECTIFS TOTAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

(Données Insee-CNFPT, enquête déc. 2008)

- Filière sport
 - Filière animation
- 9 900 personnes**
(hors emplois aidés et apprentis)

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

(Données Insee, dénombrement des entreprises janvier 2010)

- Gestion des installations techniques
 - Autres activités sportives
 - Autres activités récréatives
- 6 500 personnes**

ESTIMATION D'EMPLOI DANS LES SECTEURS ANIMATION ET SPORTS → **27 400 personnes**

EMPLOI SALARIÉ DANS L'ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT D'ENFANTS

ET D'ADOLESCENTS (NAF 88.99 A ET B) → **15 300 personnes** (Données Unédic, cumul déc. 2009)

EMPLOI SALARIÉ DANS LES AUTRES ORGANISATIONS FONCTIONNANT

PAR ADHÉSION VOLONTAIRE → **25 200 personnes** (Données Unédic, cumul déc. 2009)



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



DRISCS PACA

Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission des métiers de l'animation et du sport, ORM).

Conception : **Lightcomm**. Crédits photo : www.fotolia.fr

Illustrations : **Laetitia Courset**

- Annuel
- Numéro 6
- Décembre 2011

INFORMATIONS ET ÉTUDES SUR LES SECTEURS DE L'ANIMATION ET DU SPORT



88.99A ▶ Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents

Cette sous-classe comprend :

- les services des œuvres d'adoption ;
- la protection des enfants et adolescents contre les mauvais traitements, guidance infantile ;
- les actions socio-éducatives en milieu ouvert à destination des enfants et adolescents, y compris via les familles.

88.99B ▶ Action sociale sans hébergement non comptabilisée ailleurs

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités sociales au niveau des collectivités et des quartiers ;
- les conseils d'économie domestique, conseils conjugaux ou familiaux, etc. ;
- la réadaptation professionnelle et la réinsertion des chômeurs, à condition que ces activités ne comportent qu'un élément pédagogique limité.

94.99Z ▶ Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Cette sous-classe comprend, entre autres :

- les activités des organisations (non affiliées directement à un parti politique) qui militent en faveur d'une cause ou d'une question d'intérêt public en sensibilisant l'opinion publique, en faisant pression sur les milieux politiques, en collectant des fonds, etc. ;
- les organisations apportant leur soutien à des activités communautaires et éducatives n.c.a. (non comptabilisées ailleurs) ;
- les organisations pour la protection et la défense des intérêts de groupes spéciaux ;
- les associations de jeunes, les associations d'étudiants, les clubs universitaires, les amicales d'étudiants ;
- les associations spécialisées dans des occupations culturelles ou récréatives (autres que les clubs sportifs et les cercles de jeux)...

En bleu, le champ Jeunesse et Sports classiquement défini par les nomenclatures.

En orange, les secteurs sociaux dans lesquels évoluent de nombreux animateurs.

En vert, les autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.

Les métiers définis par Pôle emploi (code ROME V3 - 2009)

La structure du ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) évolue et s'enrichit de fiches-métiers reflétant les évolutions du marché du travail. Le nouveau code ROME est composé d'une lettre et de quatre chiffres.

G1201 ▶ Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives :

accompagnement de personnes lors de circuits touristiques ou visites de sites comme l'accompagnateur randonnée, le guide de haute montagne, le guide de tourisme équestre, le guide touristique, etc.

G1202 ▶ Animation d'activités culturelles et ludiques :

animateur d'ateliers, de clubs vacances, d'activités ludiques, responsable d'animation en centre de vacances, etc.

G1203 ▶ Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents :

animateur d'activités périscolaires, de centres aérés et loisirs, etc.

G1204 ▶ Éducation en activités sportives :

animateur sportif, éducateurs sportifs, conseillers sportifs, entraîneur, maître-nageur, moniteur d'éducation sportive, etc.

G1403 ▶ Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement :

exploitants d'équipements sportifs et de loisirs.

K1206 ▶ Intervention socioculturelle :

animateur de vie locale, de quartier, de chantiers de jeunes bénévoles, directeur de centre social ou socioculturel, responsable maison de quartier, etc.

L1401 ▶ Sportif professionnel

La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi.

Celle de Pôle emploi permet d'appréhender le marché du travail.

Disponibilité des informations statistiques

- 2011** ► Pôle emploi, Crédoc – Enquête sur les besoins de main-d'œuvre (BMO)
- 2010** ►
- Pôle emploi, Direccte – Données sur la demande d'emploi
 - Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1^{er} janvier
 - ORM – Données sur les effectifs en formation Jeunesse et Sports en PACA
 - ASP, Direccte, Dares – Données sur les contrats aidés CUI-CAV
 - CROS Provence-Alpes et Côte d'Azur – Données sur le plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport)
 - DRDJS PACA, ORM – Données sur les diplômés Jeunesse et Sports
 - Rectorats Aix-Marseille et Nice – Données sur les effectifs en formation Staps
- 2009** ► Unédic – Données définitives sur l'emploi salarié du secteur privé
- 2008** ► Insee, CNFPT – Données sur l'emploi dans les collectivités territoriales

Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

Les activités des employeurs définies par l'Insee (nomenclature NAF 732 – rév. 2008)

- 85.51Z** ► Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
Formation d'activités sportives dispensée à des groupes ou à des individus dans des camps ou des écoles. Les écoles de formation sportive de jour et celles offrant un hébergement sont également incluses. Cette sous-classe ne comprend pas la formation sportive donnée dans les écoles et universités. La formation peut être dispensée dans diverses structures telles que les installations de formation de l'unité ou du client, des établissements d'enseignement ou par d'autres moyens. La formation relevant de cette sous-classe est formellement organisée.
- 93.11Z** ► Gestion des installations sportives
- 93.12Z** ► Activités des clubs sportifs
Activités des clubs de sports – professionnels, semi-professionnels ou amateurs – qui donnent à leurs membres la possibilité de pratiquer des activités sportives (clubs de football, natation, sports d'hiver, etc.).
- 93.13Z** ► Activités des centres de culture physique (et de musculation)
- 93.19Z** ► Autres activités liées au sport
Cette sous-classe comprend :
- les activités des producteurs ou promoteurs d'événements sportifs, disposant ou non de leurs propres installations ;
 - les activités des sportifs professionnels, des arbitres, des juges, des chronomètres, etc. ;
 - les activités des ligues sportives et organismes de réglementation ;
 - les activités liées à la promotion de manifestations sportives ;
 - les activités des écuries de chevaux de course, des chenils de lévriers de course et des écuries de voitures de course ;
 - les activités des guides de montagne ;
 - les activités de soutien à la pêche et à la chasse sportives ou récréatives.
- 93.29Z** ► Autres activités récréatives et de loisirs
Cette sous-classe comprend, entre autres :
- les activités des parcs de loisirs (sans hébergement) ;
 - l'exploitation d'installations de transport de plaisance (marinas) ;
 - l'exploitation des domaines skiables ;
 - la location d'équipements de loisirs et d'agrément dans le cadre d'installations récréatives...

► Une envolée de l'emploi salarié dans l'animation et le sport en période de morosité générale en PACA

Les emplois salariés du secteur privé en 2009

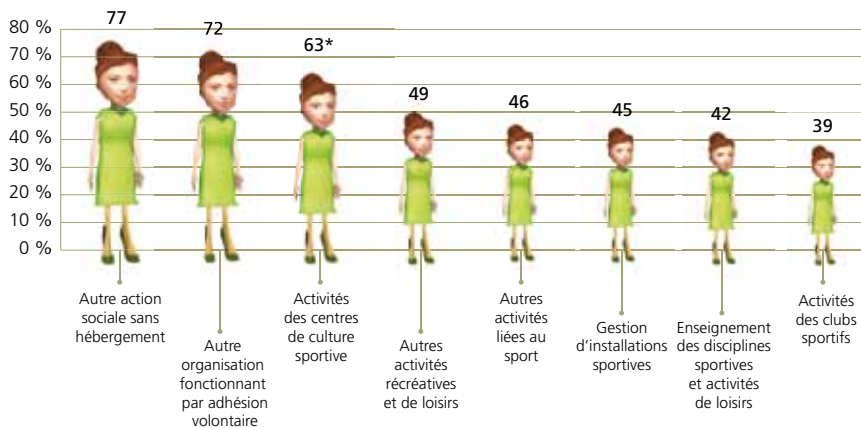
	Nombre d'établissements employeurs	Évolution 2008-2009 (%)	Effectifs salariés	Évolution 2008-2009 (%)
Secteurs animation et sport				
Gestion d'installations sportives	249	0	1 412	0
Activités des clubs sportifs	1 749	0	6 473	+ 12
Activités des centres de culture sportive	62	+ 25*	150	+ 19
Autres activités liées au sport	104	+ 33	482	+ 13
Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs	250	+ 2	833	+ 3
Autres activités récréatives et de loisirs	282	+ 7	1 699	+ 23
Total salariés animation et sport	2 696	+ 5	11 049	+ 10
Autres secteurs d'insertion des animateurs				
Autre action sociale sans hébergement	897	- 2	15 272	- 1
Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire	3 461	+ 2	25 209	+ 3
Total salariés de la région, tous secteurs	147 473	+ 1	1 181 009	- 0,5

Source : Unédic – Emploi salarié au 31 décembre 2008 et 2009 (données définitives), région PACA – Traitement ORM. * Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.

En 2009, les secteurs de l'animation et du sport ont créé des emplois contrairement à la plupart des autres activités régionales. Le nombre d'entreprises s'accroît et les effectifs de salariés sont en nette augmentation (+ 10 %) notamment dans les activités sportives. Le changement de nomenclature ne peut expliquer à lui seul cette évolution. Reste à savoir si cette croissance s'accompagne d'une amélioration des conditions d'emploi des salariés.



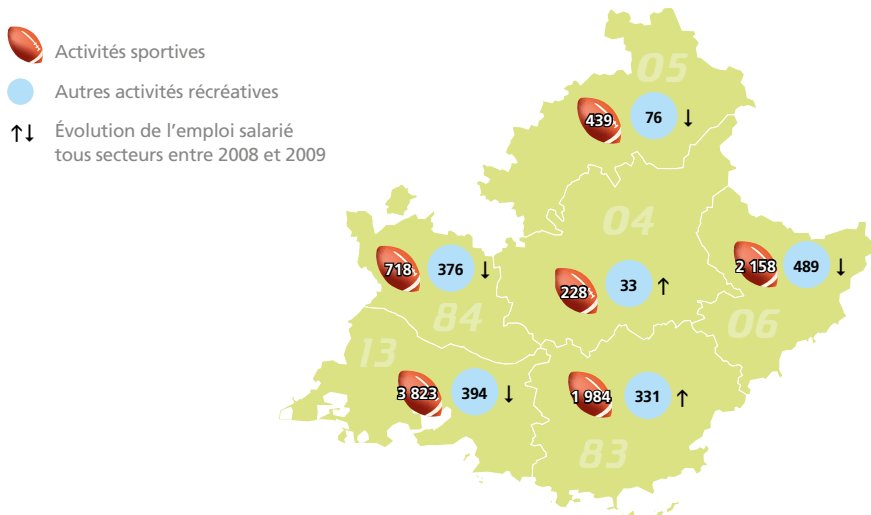
Part des femmes dans les effectifs salariés du secteur privé en 2009



Source : Unédic – Emploi salarié au 31 décembre 2009, région PACA – Traitement ORM.
* Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.

La part des femmes évolue peu depuis plusieurs années excepté dans l'enseignement des disciplines sportives, où elle diminue (- 3 points) et dans les autres activités liées au sport où elle augmente. Elles sont globalement plus présentes dans les secteurs du social ou socioculturel que dans les activités sportives.

Effectifs salariés animation et sport par département en 2009



Source : Unédic – Emploi salarié au 31 décembre 2009, région PACA – Traitement ORM.

► Collectivités territoriales : croissance du nombre d'employés titulaires en PACA

Effectifs et filières d'emplois par statut (hors emplois aidés et apprentis) en 2008

	Titulaires	Non-titulaires	Ensemble	Part dans les effectifs régionaux (%)	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Conseiller des activités physiques et sportives	123	7	130	0,1	94,6	89,2
Éducateur des activités physiques et sportives	1 198	269	1 467	0,9	81,7	70,0
Opérateur des activités physiques et sportives	203	39	242	0,1	83,9	36,4
Total filière sportive	1 524	315	1 839	1,1	82,9	65,2
Animateur	572	267	839	0,5	68,2	39,5
Adjoint d'animation	2 915	4 264	7 179	4,4	40,6	39,2
Total filière animation	3 487	4 531	8 018	4,9	43,5	39,2
Effectifs régionaux (toutes filières)	130 410	32 452	162 862	100,0	80,1	75,8

Source : Insee – Données au 31 décembre 2008 – Traitement Observatoire du CNFPT.

L'accroissement du nombre de titulaires dans la filière animation s'est poursuivi en 2008 (+ 8 % en un an). Leur part est plus élevée en PACA (44 %) qu'au niveau national (39 %). Malgré tout, les non-titulaires demeurent majoritaires dans la filière.

Les effectifs totaux de la filière sport se sont stabilisés depuis deux ans. Néanmoins, les opérateurs des activités physiques et sportives (APS) ont vu leur nombre s'accroître au détriment des éducateurs des APS (statut supérieur).





► Plus de 6 000 entrepreneurs individuels dans le sport et l'animation

Entrepreneurs individuels en 2010

	Effectifs
Gestion des installations sportives	186
Activités des clubs de sport	120
Activités des centres de culture physique	67
Autres activités liées au sport	544
Enseignement des disciplines sportives	4 375
Autres activités récréatives et de loisirs	1 214
Total	6 506



Source : Insee – Dénombrement des entreprises et des établissements au 1^{er} janvier 2010.

► La mise en place du CUI-CAE en 2010

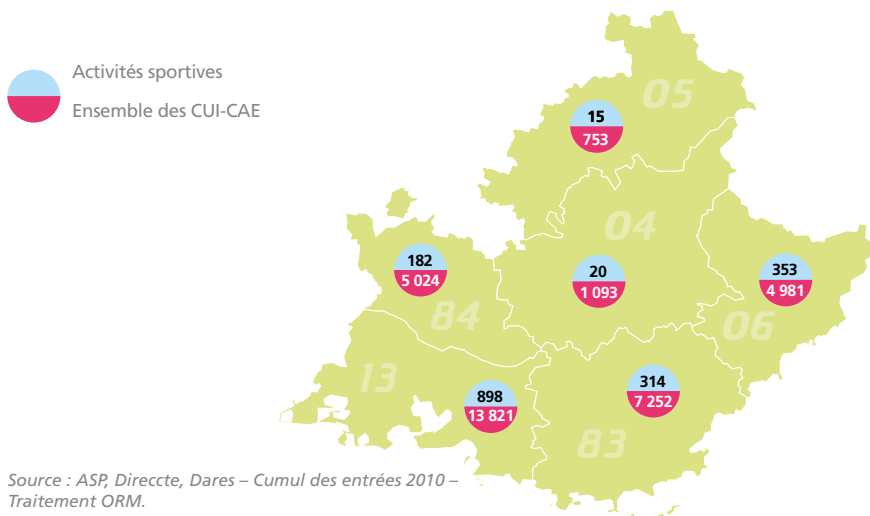
Nombre de contrats uniques d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) en PACA en 2010

	Secteur ministériel de l'employeur				Total
	Travail, santé et fonction publique*	Santé et sport	Jeunesse et solidarités actives*	Autres	
Animation et sport					
Enseignement des disciplines sportives et activités de loisirs		96		8	104
Gestion d'installations sportives		58		1	59
Activités des clubs sportifs		1 424		16	1 440
Activités des centres de culture sportive		0		10	10
Autres activités liées au sport		169		0	169
Autres activités récréatives et de loisirs		178		0	178
Total animation et sport		1 925		35	1 960
Autres secteurs d'insertion des animateurs					
Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	23	29	288	17	357
Autre action sociale sans hébergement	2 223	15	0	77	2 315
Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire	0	0	7 008	115	7 123
Total CUI-CAE de la région, tous secteurs	6 522	4 476	7 831	14 095	32 924

Source : ASP, Direccte, Dares – Cumul des entrées 2010 – Traitement ORM.

* Pour cette année, pas de contrat signé en animation et sport dans ces ministères.

Répartition des CUI-CAE dans les activités sportives par département en 2010



Depuis le 1^{er} janvier 2010, le CUI-CAE s'est substitué au contrat d'accompagnement à l'emploi et au contrat d'avenir. Il concerne le secteur non marchand (public et privé) et conserve les mêmes objectifs que les précédents contrats. Les publics prioritaires sont définis régionalement par le préfet.

Du fait de ce changement de politique d'aide à l'emploi, il n'est pas possible, cette année, d'effectuer une comparaison du nombre de contrats avec les années précédentes. De même, les données disponibles ne permettent plus de savoir combien d'animateurs passent par ce dispositif car la donnée métier n'est plus accessible.

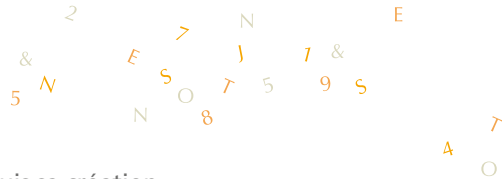
► Le plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport)

Dans le cadre du plan régional pour l'emploi mis en place en 2005, le Conseil régional incite au recrutement de jeunes diplômés dans le secteur sportif. L'objectif est de promouvoir l'emploi dans un secteur attractif et de contribuer à l'amélioration de la situation des associations.

En 2011, le PRE a évolué pour devenir le CREER (contrat régional pour l'emploi et une économie responsable). En ce qui concerne le volet sport, toutes les mesures PRE ont été reprises dans le dispositif CREER. Ce dernier vise toujours à faciliter l'emploi des agents de développement et des éducateurs sportifs.

Depuis sa création en 2005, le PRE a permis l'embauche de 743 personnes réparties sur 496 structures sportives : 494 éducateurs et animateurs et 249 agents de développement. Les hommes représentent près des trois quarts de ces effectifs. 61 % des salariés PRE sont titulaires d'un BEES 1 (pour les intitulés des diplômes, voir p.14), d'un BPJEPS ou d'un BEATEP. 11 % sont titulaires d'un BEES 2 (diplôme de niveau II) et 18 % ont suivi un cursus Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Les clubs sportifs sont les principaux employeurs (81 % des embauches).

Les embauches se font principalement dans les départements du littoral (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Var), dans des clubs de disciplines olympiques. Les trois premières disciplines qui recrutent les salariés dans le cadre du PRE sont le volley-ball, la gymnastique et la natation.



Effectifs entrés dans le dispositif PRE depuis sa création

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA
2005	1	7	20	50	26	12	116
2006	7	5	36	59	19	9	135
2007	9	6	50	72	24	15	176
2008	6	5	36	58	16	13	134
2009	4	4	46	41	14	14	123
2010	2	3	12	27	4	11	59
Total départemental	29	30	200	307	103	74	743

Source : CROS Provence-Alpes et CROS Côte d'Azur – Effectifs PRE de 2005 à 2010 – Traitement ORM.

La demande d'emploi

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

Catégorie ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

DEFM : demandeurs d'emploi de fin de mois

DEE : demandes d'emploi enregistrées

DES : demandes d'emploi sorties

► Plus de 7 000 demandeurs d'emploi Jeunesse et Sports en 2010

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2010

	DEFM 2010	Dont femmes (%)	Dont moins de 25 ans (%)	Dont niveau IV et plus (%)	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an (%)
Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives	606	72	9	84	45
Animation d'activités culturelles et ludiques	888	64	13	70	35
Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	2 304	75	37	54	31
Éducation en activités sportives	2 505	34	17	75	28
Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement	242	33	3	74	29
Intervention socioculturelle	813	65	12	73	36
Sportif professionnel	350	17	28	59	28
Ensemble des métiers de l'animation et du sport	7 708	55	21	68	32
DEFM tout public	352 043	50	16	43	34
Total régional					

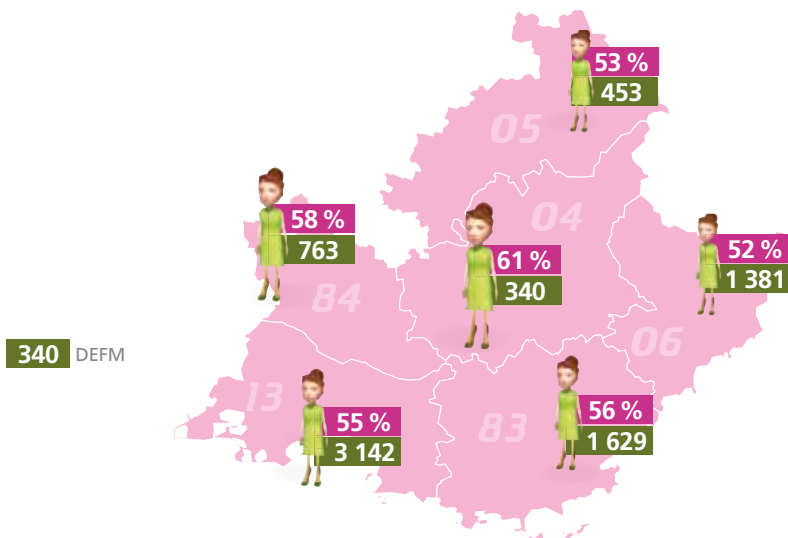
Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM, catégorie ABC (stocks) au 31.12.2010 – Traitement ORM.

Note de lecture : sur les 7 708 demandeurs d'emploi positionnés au 31.12.2010 sur les métiers de l'animation et du sport, 55 % sont des femmes, 21 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi dans les secteurs J&S atteint 7 708 personnes. Il n'est pas possible de comparer les chiffres de l'an dernier avec ceux de cette année car, là encore, le changement de nomenclature ROME (métiers) crée une rupture des données statistiques. On peut néanmoins souligner la forte présence des femmes parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers étudiés. Ce taux est supérieur à celui des personnes en activité.

► **Une part élevée des femmes à la recherche d'un emploi d'animateur**

Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi d'animateur, par département en 2010



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM, catégorie ABC (stocks) au 31.12.2010 – Traitement ORM.

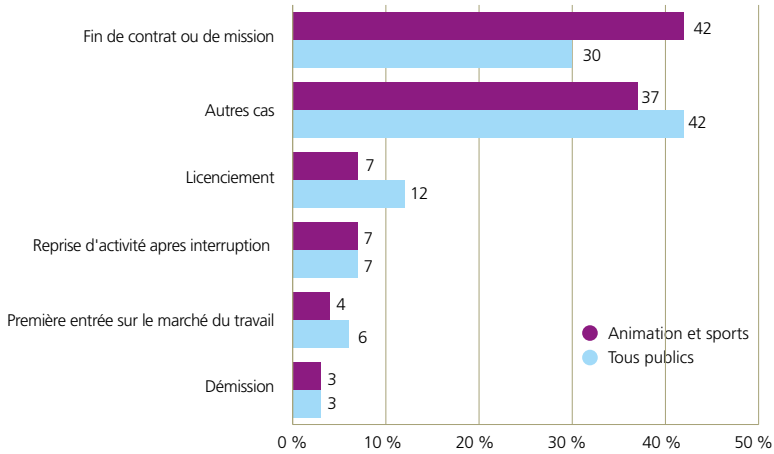
Les femmes sont beaucoup plus touchées par le chômage, et ce, dans tous les départements. Leur part est particulièrement élevée dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.





► **La fin de contrat est la raison principale d’inscription à Pôle emploi des animateurs**

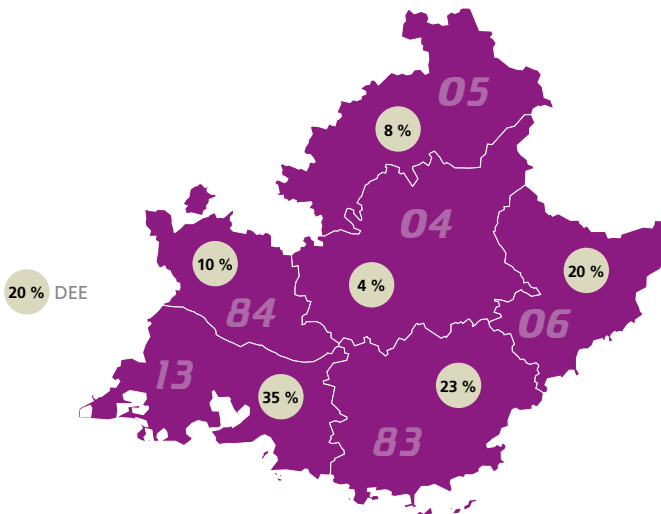
Motifs d’inscription à Pôle emploi en 2010



Source : Pôle emploi, Direccte – DEE, catégorie ABC, cumul année 2010 – Traitement ORM.

Les fins de contrat ou de mission d’interim demeurent les raisons principales d’inscription à Pôle emploi. Les licenciements sont plus rares dans ces secteurs.

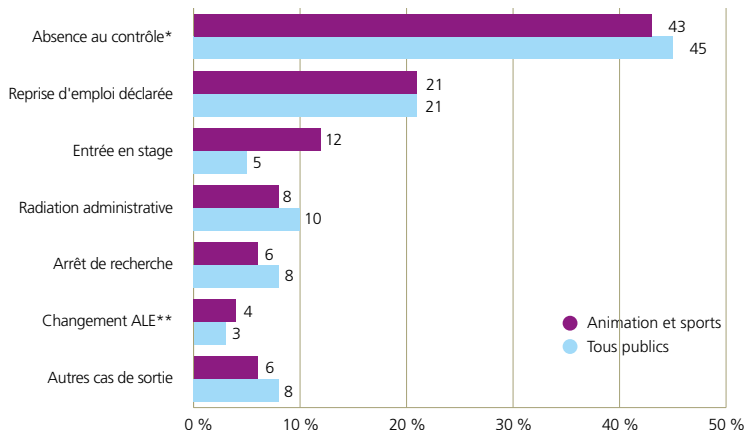
Répartition départementale des inscriptions à Pôle emploi sur des métiers de l’animation et du sport en 2010



Source : Pôle emploi, Direccte – DEE, catégorie ABC, cumul année 2010 – Traitement ORM.

► Plus d'entrées en stage de formation dans l'animation que pour l'ensemble des secteurs

Motifs de sortie de Pôle emploi en 2010



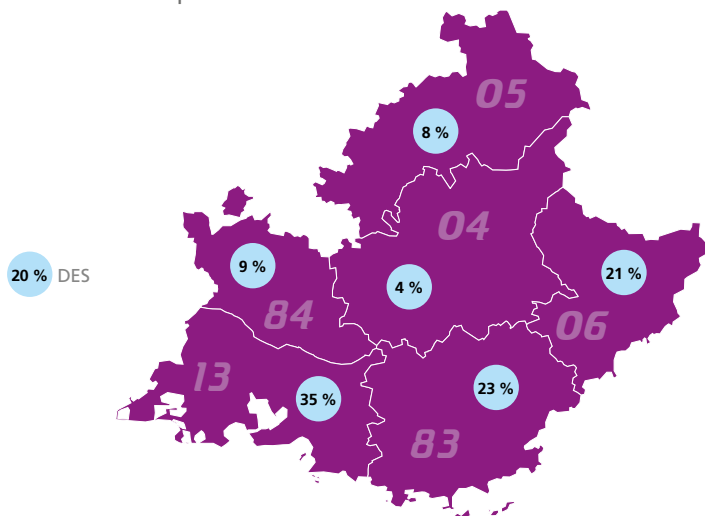
Source : Pôle emploi, Direccte – DES, catégorie ABC, cumul année 2010 – Traitement ORM.

* Non-renouvellement d'inscription sans motif déclaré.

** Agence locale pour l'emploi.

Les études montrent que, dans les secteurs de l'animation et du sport, les professionnels profitent souvent des périodes de chômage pour se professionnaliser ou remettre à niveau leurs compétences. Il n'est donc pas surprenant d'avoir un pourcentage important de sorties de Pôle emploi pour une entrée en stage.

Répartition départementale des sorties de Pôle emploi sur des métiers de l'animation et du sport en 2010



Source : Pôle emploi, Direccte – DES, catégorie ABC, cumul année 2010 – Traitement ORM.



Professionnels en emploi animation et sport en 2009

	Part des professionnels en emploi (%)
Alpes-de-Haute-Provence	5
Hauts-Alpes	10
Alpes-Maritimes	21
Bouches-du-Rhône	35
Var	20
Vaucluse	9



Source : Unédic – Emploi salarié au 31 décembre 2009, région PACA – Traitement ORM.

L'offre d'emploi

► Les intentions d'embauche s'intensifient en 2011

Remarque préalable

Les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Crédoc à l'initiative de Pôle emploi. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours, relevant de l'assurance chômage, des établissements de 0 salarié ayant émis une demande d'embauche au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux relevant des collectivités locales et territoriales, des établissements publics administratifs, des officiers publics ou ministériels. Au total, plus de 36 400 questionnaires ont été exploités en 2011.

Intentions d'embauche dans les secteurs de l'animation et du sport en 2011

	Estimation 2011	Projets de recrutement jugés difficiles (%)	Part de saisonniers (%)
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	6 251	41,2	69,8
Sportifs et animateurs sportifs	2 796	40,5	68,7
PACA animation et sport	9 047	41,0	69,5
France entière animation et sport	79 793	37,9	72,9

Source : Pôle emploi, Crédoc – Enquête BMO 2011 – Traitement ORM.

Avec plus de 9 000 projets de recrutement signalés en 2011, les professionnels de l'animation et du sport continuent à être demandés par les employeurs de la région. Les intentions d'embauchent s'accroissent de 14 % sur un an alors que la tendance est à la stagnation au niveau national. Cette année, les employeurs déclarent d'ailleurs qu'il leur paraît plus difficile de recruter des animateurs.

Les animateurs et directeurs de l'animation socioculturelle comme les sportifs et animateurs sportifs font, cette année, partie des 15 métiers les plus recherchés. Les professionnels de l'animation sont recherchés un peu partout sur le territoire (excepté dans le Var et sur le bassin d'Aix-en-Provence). Les sportifs sont surtout demandés dans les territoires alpins.

La saisonnalité, comparable pour ces deux métiers, est inférieure à 70 % des recrutements. Elle demeure moins importante que celle de la moyenne nationale (mêmes métiers).

LA FORMATION

L'offre de formation en PACA

► Les formations DEJEPS se développent dans la région

- 2 496 stagiaires comptabilisés, répartis sur 177 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 53 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- Moins d'un quart des stagiaires se préparent aux métiers de l'animation socioculturelle pour trois quarts dans le domaine sportif.
- 30 spécialités sportives sont enseignées.

Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEES 1 (brevet d'État d'éducateur sportif 1 ^{er} degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEJEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau III
BEES 2 (brevet d'État d'éducateur sportif 2 ^e degré)	niveau II
DESJEPS (diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau II

Effectifs en formation Jeunesse et Sports en 2009-2010

	Effectifs	Dont part des femmes (%)
BAPAAT	224	58
BEES 1 (dont préqualifications et préformations)	675	23
BPJEPS jeunesse	414	64
BPJEPS sports	961	40
BEES 2	23	17*
DEJEPS jeunesse	68	49
DEJEPS sports	90	13
DESJEPS	41	44*
Total**	2 496	40

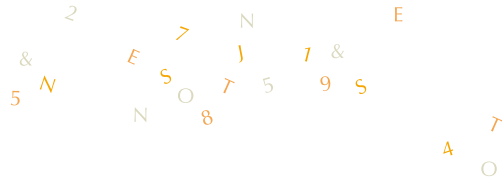
Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2009-2010.

* Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.

** Données manquantes pour deux services déconcentrés de l'État.

En 2009-2010, 1 375 personnes se sont formées à un BPJEPS ; 70 % ont choisi de se professionnaliser dans l'encadrement sportif. Le mouvement de rénovation des diplômes J&S qui remplace peu à peu les BEES 1 par les BPJEPS de la filière se poursuit encore cette année.

Le nombre de formations DEJEPS a doublé sur le territoire de PACA. En 2010-2011, 158 stagiaires ont ainsi choisi de poursuivre leur cursus dans la région, afin de se perfectionner dans le sport ou pour pouvoir coordonner des projets socio-éducatifs, culturels ou sociaux.



Effectifs en formation Staps en 2009-2010

	Académie d'Aix-Marseille	Académie de Nice	Total	Évolution des effectifs 2009-2010	France entière
Licence et licence professionnelle	892	937	1 829	+ 110	24 042
Master	217	153	370	+ 37	5 750
Doctorat	52	18	70	+ 12	481
Autres diplômes Staps	119	46	165	- 28	591
Total	1 280	1 154	2 434	+ 140	32 999

Source : Rectorats Aix-Marseille et Nice – Effectifs 2009-2010 – Traitement ORM.

Pour la première fois depuis quatre ans, les académies d'Aix-Marseille et de Nice accueillent davantage d'étudiants Staps (+ 6 %). Cette tendance se confirme au niveau national (+ 5 %). Les jeunes filles représentent 31 % des effectifs régionaux.

Un DUT carrières sociales « animation sociale et socioculturelle » a été créé à la rentrée 2009-2010. Il a accueilli vingt étudiantes et un étudiant.

Les diplômés 2010

Effectifs des diplômés Jeunesse et Sports en 2010

	Effectifs provisoire	Dont part des femmes (%)
BAPAAT	225	52
BEES 1	560	23
<i>dont BE alpinisme</i>	54	20*
Qualification complémentaire BEES 1	51	8*
BPJEPS	1 059	62
Certificat de spécialisation du BPJEPS	28	25*
Unité capitalisable complémentaire du BPJEPS	95	50*
DEFA	17	71*
DEJEPS	342	27
BEES 2	21	14*
DESJEPS	19	53*
Total	2 417	45

Source : DRDJS PACA – Effectifs 2009-2010 – Traitement ORM.

* Part calculée sur des effectifs inférieurs à 100.



En 2010, le nombre de diplômés DEJEPS a doublé du fait de l'augmentation du nombre de personnes inscrites à l'examen mais aussi de la croissance des délivrances accordées aux personnes déjà titulaires d'un DEFA, BEES 1 (par exemple, un moniteur de tennis diplômé BEES 1 qui a plus de 36 mois d'exercice).



Ce document est téléchargeable
sur les sites de l'ORM et de la DRJSCS :
www.orm-paca.org
et www.paca.drjscs.gouv.fr



DRJSCS PACA

DRJSCS PACA
66 A, rue Saint Sébastien
CS 50240
13292 Marseille Cedex 06
Tél. : 04 88 04 00 10
Fax : 04 88 04 00 88



41, la Canebière - 13001 Marseille
Tél. : 04 96 11 69 80
Fax : 04 96 11 56 59
as.dumortier@orm-paca.org
Web : orm-paca.org

